

**POUR INFORMATION**

## SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Centre international de formation de l'OIT, Turin****Documents soumis à la 71<sup>e</sup> session  
du Conseil du Centre**

(Turin, 5 et 6 novembre 2009)

1. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 222<sup>e</sup> session (février-mars 1983)<sup>1</sup>, les rapports et états financiers qui lui sont soumis par le Conseil du Centre de Turin sont acheminés en premier lieu vers la Commission du programme, du budget et de l'administration afin d'obtenir ses observations et recommandations.
2. Les principaux documents établis pour la 71<sup>e</sup> session du Conseil du Centre sont les suivants:

CC 71/1	Rapport du Directeur sur les activités du Centre en 2008-09 et perspectives pour 2010.
CC 71/2	Etats financiers et rapport du Commissaire aux comptes pour 2008.
CC 71/2/Add.1(Rev.)	Rapport sur l'exécution du programme et du budget 2009 et propositions pour l'exercice 2010.
CC 71/2/Add.2	Normes comptables internationales du secteur public: rapport d'activité.
CC 71/3	Rapport sur l'administration des ressources humaines du Centre.
CC 71/5(Rev.)	Développer les capacités des mandants de l'OIT: une stratégie à moyen terme pour le Centre de Turin.
CC 71/6	Rapport de la réunion du bureau du Conseil.
CC 71/6/Add.1	Suivi de la réunion du bureau du Conseil (Genève, le 25 septembre 2009).
3. Ces documents ont été envoyés à tous les membres du Conseil du Centre de formation. Par mesure d'économie, ils ne sont pas distribués à tous les membres du Conseil d'administration mais ils peuvent être obtenus sur demande.

<sup>1</sup> Document GB.222/10/31, paragr. 46.

4. Etant donné que la réunion du Conseil du Centre ne se terminera que peu de temps avant la réunion de la commission, le rapport du Conseil sera distribué au cours de la session.

Genève, le 30 octobre 2009.

*Document soumis pour information.*